



Récupération de matériel scolaire



Description du projet des Écolabs –

Les Écolabs donnent suite au programme Carbone Scol'ERE qui engage les jeunes et leur famille dans l'action écoresponsable à la maison. Ce nouveau programme contribuera à transformer l'engagement des élèves, dans le milieu scolaire. Comme Carbone Scol'ERE, Les Écolabs ont pour but de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), et porte sur les thématiques de la consommation, de l'énergie, du transport et de la gestion des matières résiduelles.

Pour cela, la Coop FA a créé 10 projets entrepreneuriaux clés en main. Ces projets, qui s'adressent aux élèves de la 4e à la 6e année, sont mis à la disposition des écoles.

Apport pédagogique des Écolabs –

L'entrepreneuriat : c'est l'un des apports majeurs du projet. Grâce à notre partenaire, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), le projet est mené comme une petite coopérative où les jeunes s'organiseront en comités.

L'écoresponsabilité : reprenant les acquis de Carbone Scol'ERE, la mini-coopérative sera présentée comme une solution répondant concrètement aux enjeux de réduction des gaz à effet de serre et des changements climatiques.

Les Écolabs : Récupération de matériel scolaire –

Le projet de récupération de matériel scolaire vise à impliquer les élèves dans la gestion et la planification d'un magasin d'objet de seconde main. Ils ou elles devront dans un premier temps communiquer, sensibiliser et rassembler un grand nombre de matériel. Si le matériel peut encore être réutilisé, ils feront ensuite le choix de le redonner/revendre dans leur boutique ou, s'il n'est pas réutilisable, ils feront le choix de le recycler. Ces différentes tâches seront encadrées par des réunions de conseil d'administration.

Accompagnement –

La Coop FA vous offre tous les outils pour motiver et faciliter la mise en place de la démarche Écolabs. De plus, un.e agent.e vous accompagne de manière personnalisée dans la réalisation de chaque étape du projet.

Pour plus d'information, contactez Fanny Jahan à l'adresse f.jahan@coopfa.com.



Périodicité

Possible toute l'année.



Besoins

- 2 Responsables de projets par écoles.
- Au moins 3 élèves, mais pas de maximum requis (l'idéal est d'avoir au moins 10 élèves ou une classe entière).



Budget prévisionnel

Gratuit.



Régions admissibles

Toutes les régions.



Étapes de mises en œuvre générale –

1. Formulaire d'inscription	<p>Les écoles souhaitant s'inscrire pour être accompagnées devront remplir le formulaire d'inscription fourni par courriel et le renvoyer à l'adresse courriel émettrice.</p>
2. Rencontre d'organisation	<p>En début de projet, les responsables de projets (enseignants, AVSEC, intervenant de service de garde, etc.) rencontreront leur agent.e attiré.e pour planifier les modalités principales (le nombre de participants, les dates d'intervention, les outils à disposition, etc.).</p>
3. Atelier de sensibilisation	<p>Chaque Écolab débute par un atelier animé par un.e agent.e de la Coop FA. Dans cet atelier, une première partie parlera des concepts d'émissions de GES et de leurs impacts sur le climat. Dans la seconde partie, l'agent.e présentera et introduira les notions de consommation responsable et de recyclage comme une solution aux enjeux climatiques. Et, dans une troisième partie, une introduction à la notion de coopérative sera présentée. Animé en classe ou en visioconférence.</p>
4. Atelier de création de la mini-coopérative	<p>Cet atelier, aussi animé par la Coop FA, lancera le projet et créera la coopérative au sein du groupe. Les élèves seront répartis en différents comités et planifieront les tâches à faire tout au long du projet. Animé en classe ou en visioconférence.</p>
5. Conseils d'administration	<p>Tout au long de l'année, les élèves participant-es se rencontreront à différentes reprises avec les experts associés afin de les accompagner dans leurs choix et leurs idées. Cet atelier prendra la forme d'un conseil d'administration. Rencontres de 30 minutes tous les mois ou selon les besoins, en visioconférence.</p>
6. Calcul des GES évités	<p>Par les données récoltées lors de la récupération et de la vente du matériel, la Coop FA pourra évaluer la quantité de gaz à effet de serre évitée grâce à l'implication des élèves.</p>
7. Atelier de clôture (non obligatoire)	<p>Cet atelier est proposé pour faire le bilan du projet sur les apports et les impacts environnementaux ainsi que sur l'apprentissage entrepreneurial. Animé en classe ou en visioconférence.</p>

Le projet bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

Québec 

Projet en partenariat avec :

